

Le lundi 4 novembre 2013

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'administration
19 h
Centre étudiant, local B-149, Université de Moncton

Présences :

Kevin Arseneau	Président FÉÉCUM
Sébastien Lord	Vp externe – AÉÉSUM
Guillaume Deschênes-Thériault	Vp externe – Sciences sociales
Valérie Mallard	Vp externe – Psychologie
Kevin Bédard	Vp externe – Éducation
Mathieu Caissie	Vp externe – AÉÉFAUM
Grégoire Arsenault	AÉÉGUM
Mélanie Morin	AÉACUM
Myriam Duff	Vp externe – Travail social
Emily Briand	Vp externe – CÉÉSI
Émilie Haché	Vp interne – FÉÉCUM
Samuel LeBlanc	Vp académique – FÉÉCUM
Melissa Sullivan	Vp externe – AÉÉDUM
Alexandre Levasseur	Président d'assemblée

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 octobre
5. Suivi
6. Ordre du jour de l'assemblée générale du 6 novembre
7. Bourse de la présidence
8. Sénat académique
9. Date du prochain CA
10. Clôture de la session
11. Autres
 - a)
 - b)
 - c)

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 19h00.

2. Vérification du quorum et présences

Le président confirme que le quorum est atteint et une feuille de présences circule.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président de la FÉÉCUM a ajouté un point 11.a) Annonce du gouvernement.

Résolution : 4256-FECA-131104

L'adoption a été proposée par le représentant de Sciences sociales, appuyée par le VP académique de la FÉÉCUM.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 octobre 2013

Après lecture du procès-verbal, quelques amendements ont été apportés dont :

- Le représentant de Sciences sociales a recommandé le retrait de la version le concernant qu'il ne reconnaît pas avoir dit « ... signalé qu'il manque de l'espace de travail pour les étudiants »
- Le VP académique de la FÉÉCUM a précisé que le vote pour la modification de 18 programmes se tiendra entre janvier et février 2014 et non le 6 mars comme noté.

Résolution : 4257-FECA-131104

Sous réserve des amendements proposés, l'adoption du procès-verbal a été proposée par le VP académique de la FÉÉCUM, appuyée par la représentante des Arts.

Adopté à l'unanimité.

5. Suivi

Le président de la FÉÉCUM a tenu les conseillers informés que la politique linguistique sera votée au CA du 18 novembre 2013. Il annonce que la FÉÉCUM a adopté une nouvelle façon de réviser les PV en les faisant lire par 3 personnes. Concernant l'entente avec CODIAC pour le Upass, les gestions des conseillers sont toujours attendues et doivent être transmises à Emilie. Il souligne que la pétition est

à 2000 signatures et exhorte les conseillers à encourager les étudiants à la signer sur le site de la FÉÉCUM. Une contribution de 500\$ par l'association des enseignants à la publicisation de la pétition a été signalée. Les points enjeux environnementaux, le sommet sur la bonne gouvernance et l'assurance santé seront traités au prochain CA.

6. Ordre du jour de l'AG du 6 novembre

Après avoir présenté sa proposition d'ordre du jour pour la prochaine Assemblée, le président a tenu à clarifier le contenu de la consultation au sommet étudiant de la FÉÉCUM qui se tiendra le 6 novembre entre 10h et 16h sur les points suivants :

- a) Structure : il s'agit de repenser les postes au comité exécutif de la FÉÉCUM et d'encadrer le droit de parole et le droit de vote des membres.
- b) Principes directeurs : il s'agit de passer en revue les principes directeurs de la FÉÉCUM, d'envisager des actions en vue de l'autogestion du centre étudiant, d'améliorer les services aux étudiants, de revoir les modalités de participation à CASA et enfin d'entrevoir une collaboration avec les campus de Shippagan et d'Edmundston.
- c) Pouvoir du comité exécutif : revoir l'étendue des pouvoirs accordés au C.E
- d) Budget : revoir les formules de la péréquation et les fonds de solidarité
- e) Noms des postes au C.E : le président se dit prêt à accepter une autre appellation sans en imposer aux autres membres.
- f) Nature des postes : revoir si tous les postes sont utiles
- g) Attentes + tâches des employés : mieux encadrer les compétences et supprimer les postes non nécessaires
- h) Autogestion du centre étudiant : entamer des démarches pour reprendre la main sur les locaux du centre étudiant

Ensuite, le président a fait un commentaire sur certains vieux principes de la FÉÉCUM qui méritent d'être révisés tels :

- Etre étudiant à temps plein pour être membre de la FÉÉCUM, alors que la FÉÉCUM représente les étudiants à temps partiel au plan provincial,
- Pour être membre du C.E, il faut être étudiant à temps plein, alors qu'en réalité les étudiants à temps plein ont moins de temps à consacrer à leur fonction au sein du C.E d'où la délégation des tâches aux employés de la FÉÉCUM

Face à ces réalités, il sera soumis au référendum, la proposition que les étudiants à temps partiels puissent être membres de la FÉÉCUM. En attendant, une consultation pourra se faire avec eux en vue de déterminer leurs besoins spécifiques à soumettre à l'Assemblée.

Voici l'ordre du jour amendé par les conseillers:

1. Ouverture de la réunion
2. Présidence et secrétaire d'assemblée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente
5. Rapport financier
6. Étudiants à temps partiel comme membres associés de la FÉÉCUM
7. Droit de parole aux associations étudiantes lors des conseils d'administration
8. Autres
9. Clôture de la réunion

Résolution : 4258-FECA-131104

L'adoption a été proposée par le président de l'assemblée, appuyée par la représentante de Sciences infirmières.

Adopté à l'unanimité.

7. Bourse de la présidence

Le président a recueilli les avis des conseillers sur le sort de sa bourse supplémentaire à laquelle il a renoncé. Les avis sont partagés sur le traitement à donner à ce montant, surtout quant à l'institutionnalisation du geste :

- Ceux et celles qui pensent que la décision de renoncer à ce montant doit être inscrite dans les principes de la FÉÉCUM et ainsi lier les présidents subséquents : Psychologie
- Ceux et celles qui pensent qu'elle doit être à la discrétion de chaque président, sans force de lier les autres présidents : Sciences sociales, Travail social, Ingénierie
- Ceux et celles qui pensent qu'elle doit être négociée avec chaque président subséquent : Sciences
- Ceux et celles qui militent pour que la question soit en consultation lors du sommet sur la gouvernance : Arts, Sciences infirmières
- Ceux et celles qui pensent que le président est tout de même plus redevable et mérite sa majoration ; ils nourrissent également la crainte que la perte de cette majoration démotive les futurs candidats au poste de présidence : Éducation.

Résolution : 4259-FECA-131104

Face à ces divergences, le représentant des sciences sociales a formulé la résolution suivante : Que le président renonce à la majoration de sa bourse afin de recevoir un montant égal que les trois autres vice-présidents et que cela soit utilisé pour investir dans des initiatives pouvant bénéficier à long terme au campus.

La représentante de Travail social a suggéré d'inscrire l'option pour le futur président de respecter la résolution ou pas, mais cette proposition n'a pas été soutenue.

La résolution appuyée par le président de la FÉECUM lui-même après une petite discussion sur un éventuel conflit d'intérêt. Étant donné que le président a pris l'initiative de son propre chef et sans gain particulier, il a soutenu l'absence de conflit d'intérêt et la résolution a été votée à la majorité.

Adoptée à la majorité.

8. Sénat académique

Le VP académique a fait un compte rendu des travaux du Sénat académique qui doit voter en janvier ou février sur 18 programmes de formation. En place déjà, neuf programmes qui font moins de trois étudiants par an vont être abandonnés dès novembre 2013. Le rapport des travaux sera remis en décembre. Par ailleurs, il a confirmé la révocation du titre de professeur émérite à Louis Lapierre par le Sénat. Enfin, il a ajouté que le Sénat a décidé que tous les enregistrements de ses séances seront archivés à la bibliothèque.

9. Autres

a) Annonce du gouvernement

Le Président de la FÉECUM a informé le CA de l'annonce d'une entente pluriannuelle contenant une promesse d'augmentation du financement des universités de 2% pour les deux prochaines années. Par contre, cette entente prévoit garantir des frais stables en gelant le plafond d'augmentation des frais de scolarité à 3% pour les trois prochaines années.

10. Date du prochain CA

Le prochain CA se tiendra à la faculté d'administration le lundi 18 novembre. Cette date avait déjà été votée au CA du 21 octobre.

11. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 21h20

Alexandre Levasseur
Président d'assemblée

Issaka Simporé
Secrétaire d'assemblée